

Points pour la réunion des DP du 12 Septembre 2019

1. Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de faire vérifier la ventilation des vestiaires KAPPA (RDC) afin de s'assurer de son bon fonctionnement selon les normes en vigueur (en terme de débit d'air et d'aspiration).

Réponse de la Direction du 9 Juillet 2019 :

La ventilation mécanique centralisée a été testée et est opérationnelle. Les débits d'air sont corrects. Néanmoins une analyse complémentaire aérologique sera menée.

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de faire un point d'avancement sur ce sujet.

Réponse de la Direction du 8 Août 2019 :

La ventilation mécanique située dans les vestiaires Kappa est conforme par rapport aux DOE (Dossiers d'Ouvrages Exécutés). Néanmoins, une étude pour renforcer l'apport en air neuf dans le local est en cours.

Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de faire un point d'avancement sur cette étude.

Réponse de la Direction du 12 Septembre 2019 :

Le point est toujours à l'étude.

2. Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de rendre à nouveau visibles, pour les salariés sous Alista, les sous compteurs CP2 (ancienneté, jours exceptionnels, ...) afin de mieux gérer les congés et éviter de perdre des jours non transférables dans le CET. Actuellement, seuls les Relations Humaines y ont accès ce qui n'était pas le cas précédemment.

Réponse de la Direction du 8 Août 2019 :

Cela n'est pas prévu – le compteur intitulé CP2 sous Alista englobe bien les congés légaux, les congés d'ancienneté et les congés exceptionnels.

Les délégués du personnel FO demandent alors à la Direction à quelle catégorie sont rattachés le jour de sorties avancées et les jours « Marty » et s'ils sont transférables ou non dans le CET.

Réponse de la Direction du 12 Septembre 2019 :

Ces jours sont transférables dans le CET et rattachés au compteur CP2.

3. Depuis plusieurs semaines, des ascenseurs sont en panne dans le bâtiment KAPPA. Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de faire réparer les ascenseurs au plus vite.

Réponse de la Direction du 12 Septembre 2019 :

Deux ascenseurs de kappa sont tombés en panne récemment et ont été réparé quelques jours après – un ascenseur est toujours à l'arrêt, il s'agit d'un changement du système d'éclairage qui doit être effectué. Un devis est en cours de validation.

4. A partir de septembre, le bulletin de salaire sera dématérialisé. Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de continuer à envoyer un bulletin de salaire papier aux salariés qui le souhaitent, sans qu'il soit nécessaire de se connecter au « coffre-fort » électronique.

Réponse de la Direction du 12 Septembre 2019 :

Il est conseillé de se connecter sur la plateforme afin de formaliser son refus du bulletin électronique. Toutefois, il reste possible de signifier son refus par un mail envoyé directement à l'AES.

5. Le 23 août au restaurant Sigma, des plats ont été surfacturés par erreur, erreur reconnue par le gérant qui s'est engagé à rembourser la différence aux salariés concernés.
Les délégués du personnel FO demandent à la Direction si les salariés concernés ont bien été remboursés.

Réponse de la Direction du 12 Septembre 2019 :

Les salariés concernés par cette erreur ont bien été remboursé par Euresst – 69 tickets ont été crédités.

6. Au Rdc de Sigma dans le hall d'accueil côté restaurant, une fontaine à eau de type nouveau a été enlevée. Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de réinstaller cette fontaine à eau.

Réponse de la Direction du 12 Septembre 2019 :

La fontaine a été remise en service le jeudi 5 septembre dans l'après-midi.

7. Des évaluations de salariés à 360° ont été mises en œuvre de manière formalisée avec l'aide d'un prestataire extérieur.
Les délégués du personnel FO demandent à la Direction de cesser cette pratique étant donné que le CHSCT n'a pas été consulté préalablement à sa mise en œuvre. Cette procédure peut en effet avoir des conséquences graves sur l'état de santé des salariés, du fait du stress engendré.

Réponse de la Direction du 12 Septembre 2019 :

Cet outils est mis en œuvre uniquement sur volontariat du salarié, cette démarche n'est pas nouvelle.

8. Les délégués du personnel demandent à la Direction de faire le point sur la mise à jour du logiciel Preventiel, qui dans son état actuel ne permet pas au service de santé au travail de gérer correctement ses activités sur le plan informatique.

Réponse de la Direction du 12 Septembre 2019 :

A priori ce logiciel est toujours en place.